

ACCUEIL DE LOISIRS LES KORRIGANS

ACCUEIL DE LOISIRS LES KORRIGANS

RUE DU STADE
35132 VEZIN LE COQUET

Contact : Eléna Riou

02.99.64.79.50
enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr
www.vezinlecoquet.fr

<https://www.logicielcantine.fr/vezinlecoquet/index.php>



JUSQU'A 10 ANS



OUVERT LES MERCREDIS ET
LES VACANCES SCOLAIRES



Notre projet pédagogique

Il a pour but d'aider les enfants à se construire en tant que citoyens

- ↻ en leur donnant accès à plus d'autonomie,
- ↻ en favorisant la créativité et l'appropriation des savoirs,
- ↻ en leur donnant envie de s'investir dans des activités, des projets,
- ↻ en leur apprenant à préserver leur environnement.

L'encadrement

Il est assuré par une directrice (Eléna) et d'une équipe d'animateurs diplômés.

Les activités



En lien avec le projet pédagogique, les activités sont variées et reposent sur un thème mensuel (noir et blanc, jour et nuit, grand et petit, ...). Elles sont adaptées aux différentes tranches d'âges et tiennent compte des envies et propositions des enfants. Le programme détaillé est affiché au centre de loisirs, il est également disponible sur le site de la commune et sur le portail famille.

L'accueil

> **Les mercredis** (en période scolaire) :

11h30 - 18h30 (pour les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire).

13h30- 18h30 (arrivée directement aux korrigans)

> **Pendant les vacances scolaires** :

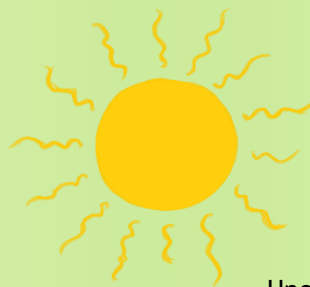
Matin : 7h45 - 9h

Midi : 11h45 - 12h

Après-midi : 13h30 - 14h

Soir : 17h - 18h30

Possibilité d'accueil à la journée, demi-journée, avec ou sans repas (restauration sur place).



Modalités d'inscription, d'annulation et tarifs



Une feuille de renseignements est nécessaire pour chaque participant. Elle est obligatoire et indispensable pour constituer le dossier de l'enfant dès sa première inscription. Toute modification (n° de téléphone...) devra être signalée afin de permettre la mise à jour du dossier.

Les réservations et changements d'inscriptions sont à faire sur le Portail familles (voir adresse au dos) au plus tard :

-le vendredi pour le mercredi

-environ 3 semaines avant pour les vacances scolaires

Les annulations hors délai : l'inscription est due en intégralité sauf si l'absence est justifiée par un certificat médical fourni avant la fin de semaine.

Les pénalités d'inscription : les inscriptions hors délais entraîneront une pénalité d'un euro (par famille).

Merci de consulter le règlement intérieur des korrigans.

Une journée aux korrigans

7h45 - 9h00 : accueil des familles

9h00 - 9h45 : temps de loisirs libre

9h45 - 11h45 : temps d'activité encadrée

12h00 - 13h30 : repas

13h30 - 14h30 : temps calme pour les plus grands et temps de sieste pour les plus jeunes (jusqu'à 15h30)

14h45 - 16h00 : temps d'activité encadrée

16h15 - 17h00 : goûter (fourni par l'accueil de loisirs)

17h00 - 18h30 : accueil des familles

